

Lettre à la Famille Notre Dame de Lourdes n° 83

26 avril 2024

**« Ne me retiens pas...
Va trouver mes frères
pour leur dire que je monte
vers mon Père et votre Père,
vers mon Dieu et votre Dieu. »**



Une émotion... celle de la reprise de ces belles lettres à la suite d'un grand homme... Action de grâce Seigneur, pour la vie, l'œuvre et le témoignage de foi de ton serviteur, le P. André Cabes. En choisissant cette Parole du Christ, nous avons pensé à lui. Il ne sert à rien, comme avec Jésus ou même sa Mère, de le retenir. Il faut plutôt aller et annoncer... il faut continuer la mission commune, celle de Bernadette : *« je suis chargé de vous le dire... »*. À l'intérieur et en harmonie avec la symphonie du sanctuaire, la Famille Notre Dame de Lourdes reprend donc sa mission de prier, d'annoncer et de témoigner que le Christ est ressuscité ! Il est vraiment vivant ! comme il l'avait dit !

« Ne me retiens pas... »

Le Christ ressuscité ne saurait être la propriété exclusive de Marie-Madeleine qui par amour, est allée courageusement au tombeau. Elle a trouvé le Ressuscité mais, ne saurait le garder pour elle seule. Le Ressuscité est comme un trésor trouvé qui doit être partagé à la multitude en attente. La foi et ses fruits ne sauraient être l'apanage du croyant qui, par amour fait l'expérience du mystère divin. Il reçoit l'invitation à partager ce qu'il a reçu, tout comme Bernadette qui ne garde pas pour elle l'identité de la Belle Dame qui lui est révélée le 25 mars 1858. Elle va immédiatement le dire et l'annoncer au Curé et par la suite à qui voudra l'entendre.

« Va trouver mes Frères »

La Bonne Nouvelle de la foi n'a de sens que dans le partage. Le partage de la joie d'avoir fait l'expérience de la vie du Ressuscité ; avoir trouvé celui qui est le Chemin, la Vérité et la Vie et de permettre à nos Frères et Sœurs de s'engager sur ce chemin de vérité qui donne la vie en abondance quand le monde et le nouvel ordre mondial promulguent des lois qui peuvent être des obstacles pour cette vie, en ses débuts comme à sa fin.

Nous de la Famille Notre Dame de Lourdes, sommes Marie-Madeleine... Ah oui Frères et Sœurs, nous sommes aussi Sainte Bernadette : n'essayons pas de retenir !!! Ne retenons pas la joie d'être de cette Famille ; ne retenons pas la joie de nous sentir Fils et Filles de Notre Dame de Lourdes ; n'essayons pas de garder pour nous la joie pascale et celle d'appartenir au Christ. Plus, nous sommes appelés à être les missionnaires du Ressuscité et de Notre Dame de Lourdes qui nous envoie, comme Bernadette, annoncer que le Christ est vivant et que l'Immaculée sa Mère est aussi notre Mère.

La double annonce du 25 mars : de la Servante à l'Immaculée Conception.

Le 25 mars marque le jour où l'ange annonce la bonne nouvelle à la Vierge ; Bonne Nouvelle à laquelle Marie répond : « **Je suis la Servante du Seigneur** ». La Vierge choisit la même date pour décliner définitivement son identité à sa jeune messagère : « **Je suis l'Immaculée Conception** ». De son vivant, le seul tablier que Marie arbore est celui du service. Un tablier personnalisant par lequel elle dédie toute sa vie au service de son divin fils et même des amis de ce dernier. Après sa *Dies Natalis* et son assumption, elle n'est plus servante du Seigneur mais l'Immaculée Conception, titre dogmatique chantée depuis les premiers siècles par la foi populaire et proclamé par Pie IX le 08 décembre 1854.

Jésus avait dit à Pierre : « *Amen, je vous le dis : tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel* » (**Mt 18,18**). Marie se présente donc avec un titre assumé auquel elle s'identifie totalement en affirmant « *Je suis l'Immaculée Conception* ». Une date... deux annonces qui complètent l'identité de la Servante du Seigneur qui est aussi l'Immaculée Conception.

Frères et Sœurs de la Famille Notre Dame de Lourdes, nous aussi nous pouvons dire « **Je suis** ». Notre identité de Famille Notre Dame de Lourdes doit d'abord être celle du service, service de Dieu, service de Notre Dame de Lourdes, service de nos Frères et Sœurs. Et c'est de ce service que nous pourrions aussi recevoir le titre d'Immaculée, c'est-à-dire purs devant le Seigneur et donc de Saint. La dévotion mariale pendant le temps de Pâques et même pendant le mois marial que nous allons vivre au mois de mai commençant, doivent nous guider.

Comme Marie et Bernadette, sachons dresser la table, sachons nouer le tablier du service pour annoncer à nos Frères que le Christ est Ressuscité, que l'Immaculée est Notre Mère et que nous sommes appelés à servir par la prière, la charité et le témoignage.

Sommes-nous prêts pour ce défi ?